

Excellence Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,
Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Royaume de Belgique en Guinée,
Madame la Gouverneure de la Ville de Conakry ,
Madame la repentante de la Coopération Belge-ENABEL en Guinée,
Mesdames et messieurs en vos rangs et qualité,

L'honneur m'échoit, au nom du Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, Président de la transition, son Excellence le Colonel Mamady DOUMBOUYA et de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, son excellence Bernard GOUMOU, de vous adresser à toutes et à tous les salutations de bienvenue à l'ouverture de briefing institutionnel portant sur le nouveau portefeuille de coopération bilatérale entre le Royaume de Belgique et la République de Guinée pour la période de 2024-2027.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais vous rappeler que la République de Guinée est partenaire de coopération du Royaume de Belgique depuis 2015 et le 1er portefeuille de coopération est mis en œuvre sur la période 2019-2023 par l'agence d'exécution de la coopération bilatérale, ENABEL.

En plus des fonds de la coopération bilatérale, ENABEL exécute, en Guinée, des fonds délégués par l'Union européenne en matière d'assainissement, d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, d'économie créative et d'Etat Civil.

Concrètement, depuis 2018 ENABEL met en œuvre plusieurs projets financés par différents bailleurs de fonds pour une enveloppe globale de **131 millions d'euros**, touchant :

- des domaines de l'entrepreneuriat/création d'emplois, droits sexuels et reproductifs, renforcement des capacités et expertises pour un montant total de **43.9** Millions d'Euros, financés à **100%** par la Belgique.
- et des domaines de Gouvernance, Assainissement et Infrastructures, Entrepreneuriat et Création d'emplois (INTEGRA et Economie Creative) pour une enveloppe globale de **87, 48** millions d'Euros, financés par l'UE/FED et l'UE/Fonds Fudiciaires d'Urgence pour l'Afrique

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

Au nom du Chef de l'Etat et du gouvernement, je salue la Lettre d'Instruction du Ministre belge de la Coopération au Développement relatif à un nouveau Portefeuille de coopération bilatérale entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Royaume de Belgique pour la période 2023-2027. Il faudrait rappeler que l'objectif général de celle-ci **est le renforcement de la résilience économique, sociale et environnementale des populations vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, plus exposés aux risques liés au développement humain durable en Guinée.**

Tenant compte de la situation de fragilité générale qui a prévalu, les nouvelles autorités ont défini une feuille de route et nous sommes conscients que les priorités de la coopération bilatérale avec la Belgique cadrent parfaitement avec les objectifs prioritaires du gouvernement à savoir :

1. le renforcement de la Résilience des populations guinéennes face aux chocs climatiques, alimentaires et économiques à travers la mise en œuvre des projets agricoles durables ciblant l'autonomisation des femmes ;
2. la promotion de l'employabilité et l'insertion économique des jeunes et des femmes en faisant recours à la formation professionnelle adaptée (emploi autour des filières porteuses identifiées), le travail décent et la protection de l'environnement ;
3. le renforcement de l'autonomisation des femmes et le leadership féminin, qui garantit à tous :
 - un accès plus amélioré aux services de santé,
 - aux droits sexuels et reproductifs de qualité,
 - à la prévoyance et à la protection contre les violences faites aux femmes.

Chers collègues Ministres,

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

C'est l'occasion solennelle offerte au gouvernement guinéen qui, à travers ma voix, exprime toute sa satisfaction à l'endroit du Royaume et du peuple belge pour la qualité des relations d'amitié et de coopération, qui se traduisent manifestement par la mise à disposition d'un nouveau portefeuille de coopération bilatérale, d'un montant de **34 millions d'euros**.

A ce propos, je note avec beaucoup d'intérêt que l'approche de mise en œuvre de ce nouveau programme intègre des éléments novateurs tels : le genre et l'inclusion, l'environnement et le climat, le travail décent ainsi que la **digitalisation et l'innovation**.

Nous savons que ces deux derniers éléments innovants ont un impact pertinent sur la création de valeurs en faveur des économies vertes et digitalisées à l'ère des nouvelles technologies et des applications de celles-ci sur des chaînes de valeur du secteur de l'agrobusiness.

Nous sommes confiants que cette approche porte un certain dynamisme conséquent dans la création des emplois durables et de qualité dans les localités des régions de Mamou, Kindia et le gouvernorat de Conakry, zones cibles de ce financement.

Mesdames et Messieurs les participants,

C'est le lieu pour moi d'encourager la réussite des ateliers de cocréation, qui auront lieu à la suite de ce briefing institutionnel du portefeuille du prochain programme de coopération bilatérale, dont l'objectif est d'**harmoniser la compréhension des concepts**

et approches qui guideront l'élaboration du nouveau portefeuille et de définir une **vision stratégique commune** sur la base de **l'approche territoriale intégrée**.

Pour conclure, j'invite les autorités locales et les collectivités décentralisées, aussi bien que les administrations déconcentrées des ministères sectoriels, chacun en ce qui le concerne, de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre des actions de ce nouveau programme au bénéfice des populations de Conakry, de Coyah, de débrea, de Forécariah, de Kindia, de Mamou, ainsi que d'autres nouvelles localités d'extension territoriale à l'intérieur des régions ciblées.

Sur ces mots, je déclare ouverts les travaux de briefing institutionnel du nouveau portefeuille de coopération bilatérale Guinée-Belgique.

Vive la coopération Guinée-Belgique!

Vive la coopération internationale !

Je vous remercie.